

OPPOSITION ENTRE *DE* ET *DES* DEVANT LES NOMS PRÉCÉDÉS D'ÉPITHÈTE EN FRANÇAIS : PORTÉE DU « POIDS »

Itsuko Fujimura, Mitsumi Uchida, Hiroshi Nakao
Université de Nagoya, Université féminine d'Osaka, Université
d'Aichi

1. INTRODUCTION

Lorsque le nom commun au pluriel est précédé d'un adjectif épithète, faut-il employer comme article *de* au lieu de *des* (*des conditions* > *de bonnes conditions*, *des chiens* > *de petits chiens*) ? Bien que cette règle soit toujours enregistrée dans la grammaire française et qu'elle soit enseignée dans les classes de français, on sait bien que « ce point n'embarrasse pas les seuls étrangers ; il fait question aussi pour bien des Français ; c'est une des difficultés de notre syntaxe » (Le Bidois & Le Bidois, 1967).

Cette étude a deux objectifs : d'abord de donner une description la plus exhaustive possible de cette alternance au point de vue aussi bien stylistique qu'historique, basée sur l'analyse statistique de corpus de très grande taille, et ensuite, d'examiner la portée de la notion du degré de « poids » que nous avons proposée dans Fujimura *et al.* (2004), en tant qu'hypothèse expliquant de nombreux facteurs qui conditionnent ce phénomène.

Les facteurs relatifs à cette opposition que nous avons déjà relevés dans le travail cité sont : le degré de collocation entre l'épithète et le nom (question de mot composé), la caractéristique lexicale des adjectifs, la fonction informative de l'épithète et le renforcement adverbial de celle-ci. Nous y avons démontré que ces facteurs sont abordables avec la notion du degré du « poids », définie comme « importance informative » : *de* est préféré quand l'épithète est « moins légère », alors que *des* l'est quand cette dernière est « plus légère ». Dans ce présent travail par contre, nous examinerons d'abord les quatre autres facteurs concernant ce phénomène : période dans l'histoire, genre de texte (niveau de langue), liaison phonique et genre grammatical (longueur phonétique de l'épithète). Les deux premiers

portent sur le côté sociolinguistique du phénomène et les deux derniers, sur le côté linguistique ou phonétique. Nous donnerons ensuite, suivant le résultat de l'examen des facteurs, une modification à la définition de la notion de « poids ». Le « poids » n'y sera plus « l'importance informative », mais « l'importance » tout court sur plusieurs échelles y compris l'échelle phonétique. On pourra dire que le « poids phonétique » est aussi pertinent dans le choix entre *de* et *des* : plus l'épithète est phonétiquement court (ou « léger »), plus *des* est choisi, plus elle est longue (ou « moins léger »), plus *de* est préféré. Cette extension de la notion de « poids » n'est d'ailleurs pas arbitraire, mais bien au contraire, c'est l'origine même de la notion de « poids », qui a été proposée en premier lieu par des phonéticiens en tant que critère explicatif de l'ordre des mots (Hagège 1982 ; Abeillé & Godard 2000 ; Arnold *et al.* 2000 ; Wasow 1997).

2. CORPUS ET DONNÉES

Cette étude est fondée sur une base de données constituée d'environ 14 500 exemples de « *de/des* + (adverbe) + ADJ + NOM (au pluriel) » établie à partir des corpus mentionnés dans le tableau 1. Ce sont toujours des séquences qui se trouvaient à suivre un lemme des verbes : *avoir*, *être* et *prendre*, et les prépositions : *à*, *avec*, *dans*, *par*, *pour* et *sur*, les adjectifs étant *anciens*, *beaux*, *bons*, *grands*, *gros*, *jolis*, *mauvais*, *nouveaux*, *petits* et *vieux* (ou leur forme féminine)¹. Nous y avons aussi inclus des exemples qui étaient sujets des verbes : *avoir*, *être* et *prendre*².

Nous avons également consulté deux corpus du français parlé : Corpus Allier (Giron, 2001) et *Choix de textes de français parlé, 36 extraits* (Blanche-Benveniste *et al.*, 2002)³.

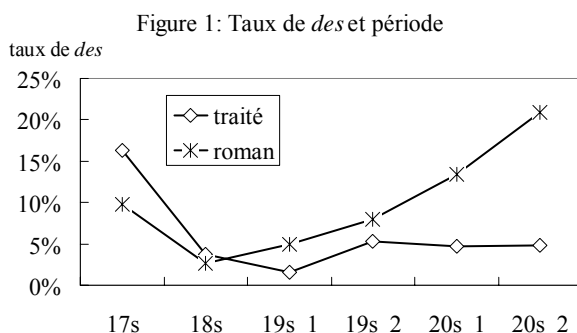
Nous présenterons les résultats de l'enquête statistique dans ce qui suit, et prouverons que le degré du « poids » joue un rôle déterminant dans le choix entre l'article *de* et *des*.

Période	Genre	Détail	Année	Nombre de mots (milliers)
20 ^e s-2	Hansard	Les interventions en français dans le débat au Parlement Canadien, parlé officiel	1986-1988	3 300
	journal	<i>Le Monde</i> (WordbanksOnline)	1997 et 2001	13 000
		<i>Libération</i> (WordbanksOnline)	1992-1993	1 500
	revue	<i>Actuel</i> (WordbanksOnline)	1990-1992	2 000
		<i>Marie Claire</i> (WordbanksOnline)	1990-1993	3 100
	Forum de discussions (FD)	323 Forums de discussions abonnés, écrit non officiel sur les réseaux électroniques	10/2000	21 200
	roman	Frantext base catégorisée	1951-2000	15 600
	traité ou essai			11 900
20 ^e s-1	roman	Frantext base catégorisée	1901-1950	20 600
	traité ou essai			13 500
19 ^e s-2	roman	Frantext base catégorisée	1851-1900	14 500
	traité ou essai			4 400
19 ^e s-1	roman	Frantext base non-catégorisée	1801-1850	12 600
	traité ou essai			8 100
18 ^e s	roman	Frantext base non-catégorisée	1701-1800	12 000
	traité ou essai			11 200
17 ^e s	roman	Frantext base non-catégorisée	1601-1700	3 800
	traité ou essai			7 000

Tableau 1 : Corpus

3. FACTEURS RELATIFS AU CHOIX ENTRE L'ARTICLE *DE* ET *DES*

3.1. Période



La figure 1⁴ montre le changement chronologique dans le choix de l'article *des* devant les « ADJ + NOM » dans les genres du traité ou de l'essai et dans les romans de Frantext. Nous pouvons d'abord y remarquer que l'alternance entre

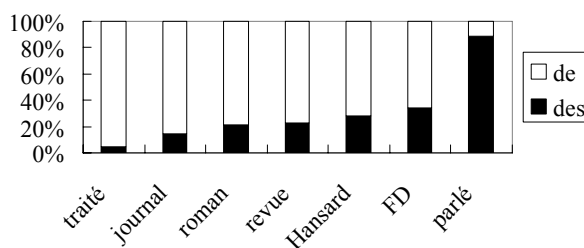
de et *des* est observable depuis le tout début de l'histoire de cette règle. Par exemple, dans les traités datés du 17^e siècle, le taux de *des* est 16,31 %, tandis que celui de *de*, 83,69 %. La première remarque à cet effet a été faite par Vaugelas, *Remarques sur la langue française* (1647)⁵. La lecture de ce texte, l'analyse de nos données ainsi que l'étude bibliographique (Bourciez 1976 ; Beaulieux 1927 etc.) nous amènent à supposer qu'il s'agissait principalement des dialectes régionaux à cette époque. Le choix de l'article dépendait largement des auteurs de texte au début du 17^e siècle. Par exemple, Olivier de Serre, agronome né à Villeneuve-de-Berg (Ardèche) en 1539, utilise majoritairement *des* : 65 occurrences et, à l'opposé, 11 occurrences de *de* dans son ouvrage : *Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs*⁶. En revanche, Antoine de Montchrestien, auteur du *Traicté de l'oeconomie politique*, né en 1576 à Falaise (Normandie), emploie 15 fois *de* sans aucune occurrence de *des*⁷. Après le 18^e siècle on ne trouve plus de divergence aussi importante suivant les auteurs, si ce n'est la variation dépendant du niveau de langue.

3.2. Genre de texte (niveau de langue)

Nous vérifions ensuite avec la figure 2 que le niveau de langue est un des paramètres très importants de notre phénomène⁸. Cette figure indique la proportion des usages de *de* et *des* dans les textes contemporains de la 2nde moitié du 20^e siècle. Parmi les corpus présentés au tableau 1, *des* est le plus utilisé dans les Forums de discussion qui sont les textes les moins officiels, et le moins dans le genre du traité ou de l'essai dont les styles sont plus soutenus. Même avec un style décontracté, l'occurrence de *de* est beaucoup

plus fréquente que celle de *des* dans tous les textes écrits. Cependant, si on porte la vue sur les textes de la langue parlée spontanée, contrairement à la discussion contrôlée comme dans le corpus Hansard, on peut remarquer que les occurrences de *des* sont beaucoup plus fréquentes que celles de *de*. Dans le Corpus Allier (Giron, 2001), le taux de *des* s'élève à 92,5 % (*de* : 5 / *des* : 62) et dans Blanche-Benveniste *et al.* (2002), il est de 86 % (*de* : 4 / *des* : 25)⁹. Nous précisons que dans ces deux derniers corpus parlés dont la taille est beaucoup plus restreinte que les autres, nous avons recueilli, contrairement aux autres, les occurrences de « *de / des* + ADJ + NOM (au pluriel) » dans tous les contextes pour avoir un nombre suffisant d'exemples, tout en recherchant les mêmes adjectifs : *ancien, beau, bon, grand, gros, joli, mauvais, petit* et *vieux* (ou leur formes féminines).

Figure 2 : *de / des* dans les textes contemporains



Il est intéressant de comparer les conditions de présence des occurrences exceptionnelles de *des* dans les traités ou essais, textes académiques, et celles de *de* dans les textes parlés. D'abord on va traiter la question des adjectifs : 23 occurrences de *des* sur 30 dans les textes académiques sont accompagnées de l'adjectif *petit* (les noms qui le suivent sont : bassins, bâtiments, chefs, choses, femmes, gains, garçons, gueules, jobs, nœuds, parties, pédoncules, rougeurs, spasmes, tables, toits, traces, travaux, valeurs) contre 617 de *de*. Nous avons affirmé, dans Fujimura *et al.* (2004), que l'affinité extrêmement forte entre *des* et *petit(e)s* s'explique par la notion de « poids lexical ». *Petit* est un adjectif lexicalement très « léger » en même temps que *des* est l'article employé avec une épithète discursivement ou lexicalement « légère ». C'est la raison pour laquelle *petit(e)s* apparaît très souvent avec *des*.

La deuxième observation concerne la question de la liaison : dans les traités, 29 occurrences de *des* sur 30 se produisent avec les noms qui commencent par une consonne, c'est-à-dire dans la condition où la liaison phonique ne se produit pas. La tendance de cooccurrence entre l'usage de *des* et les séquences « sans liaison » est statistiquement significative dans ce corpus ($X^2 = 6,22$; $dl = 1$; $p < .05$; SANS LIAISON : *des* : 29 / *de* : 478 ; AVEC LIAISON : *des* : 1 / *de* : 139). La seule exception de *des* suivi de

« ADJ + LIAISON + NOM » est la suivante :

Il est douteux que la seule familiarisation avec des grands auteurs suffise pour réussir cet apprentissage. (Dumazedier & Ripert, *Loisir et culture* 1965).

Nous considérons que la liaison est un des facteurs qui conditionnent le choix de l'article. On va revenir ci-après à l'examen de ce problème.

La troisième observation repose sur l'accentuation de l'épithète. On peut observer clairement dans les corpus parlés que l'on utilise plus souvent *de* quand l'adjectif est accentué au moyen d'adverbes notamment avec *très* ou *bien* par redoublement ($X^2 = 37,02$; $dl = 1$; $p < .01$; AVEC ACCENTUATION : *des* : 2 / *de* : 9 ; SANS ACCENTUATION : *des* : 87 / *de* : 9) comme les suivants :

1. on a de gros gros problèmes cliniques par rapport à leur sida (B-B, p. 99, l.62).
2. je te fais de gros gros bisous (B-B, p. 115)
3. parce que euh /de, Ø/ toute façon depuis l'Antiquité il y a toujours eu des bijoux et de très beaux bijoux (BIJOUV~6, 6.6-6.7, Corpus Allier)
4. des fois on ne sait pas comment l'aborder parce que il a pris de très mauvaises habitudes (JAMES~30, 5,7-5,8, Corpus Allier)

Nous pouvons expliquer ce phénomène de la même manière que dans Fujimura et al. (2004) : « On peut facilement postuler que la présence d'un adverbe ajoute une information de plus ; on peut aussi estimer qu'elle rend la phrase plus complexe ou "plus lourde", ... L'épithète devenant "moins légère", la possibilité du choix de *de* augmente. » (p. 464).

Bien que le facteur du niveau de langue joue un rôle indubitablement très important dans notre question, il n'est tout de même qu'un des facteurs parmi les autres. Les données nous enseignent que le critère de « poids » est crucial dans tous les genres de textes, depuis les textes académiques formels jusqu'aux conversations familières en situation relâchée.

4. LIAISON PHONIQUE

Nous passons à la question phonétique. Quand le nom commence par une voyelle ou un *h* muet¹⁰, autrement dit dans la condition où l'on fait la liaison « obligatoire » entre l'adjectif et le nom, il y a une tendance claire à éviter *des* comme l'indique le tableau 2 ($X^2 = 86,30$; $dl = 1$; $p < .01$). On choisit plutôt *de grands yeux*, *de nouvelles aventures* au lieu de *des grands yeux*, *des nouvelles aventures*. Cette condition « phonétique » qui n'a jamais été prise

en compte nous paraît soutenir notre idée primordiale que le choix de l'article *de* ou *des* a un rapport étroit avec la question de l'ordre des mots (Fujimura *et al.*, 2004). Il est connu que dans de nombreuses langues du monde, les séquences plus longues sont mises plus en arrière dans les énoncés (Hagège, 1992), et cette caractéristique de « longueur » est un constituant par excellence de l'échelle de « poids » (Arnold *et al.* 2000 ; Wasow 1997). On peut donc facilement prévoir que, quand l'épithète est plus longue avec une liaison phonique, son « poids » devenant plus lourd, l'usage de *de* tend à augmenter. Au contraire, si l'épithète est courte, donc « légère » sans liaison, l'usage de *des* est poussé.

	<i>de</i>	<i>des</i>
sans liaison	8719	1477
avec liaison	2879	254

Tableau 2 : Liaison et choix entre *de* et *des*

Nous montrons avec la figure 3 que les séquences, où l'adjectif et le nom sont sans liaison ont une affinité plus forte avec *des* que celles avec liaison,

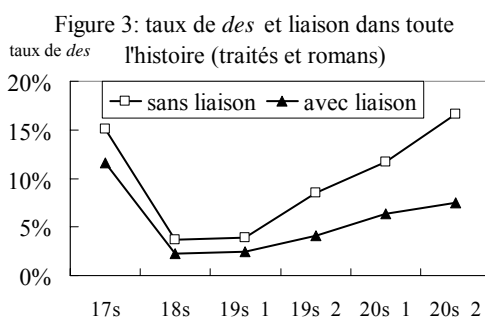
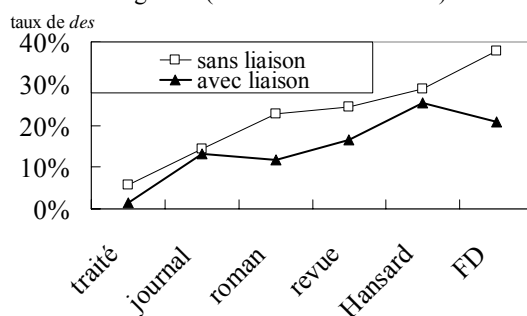


Figure 4: taux de *des* et liaison dans tous les genres (2e moitié du 20e siècle)



et cela dans toute l'histoire depuis le début de ce phénomène ; la ligne qui correspond aux « sans liaison » est constamment au-dessus de celle des groupes « avec liaison »¹¹. Nous pouvons également voir la même tendance dans la figure 4 qui signale le

taux de *des* dans les textes contemporains de la 2nde moitié du 20^e siècle : les séquences sans liaison (ex. *grands projets* (*des* : 5 / *de* : 15), *bonnes nouvelles* (*des* : 3 / *de* : 14)) ont plus de chances d'apparaître avec *des* que celles avec liaison (ex. *grandes ambitions* (*des* : 0 / *de* : 6), *bonnes intentions* (*des* : 0 / *de* : 11))¹².

Ce phénomène n'est cependant pas si facile à interpréter qu'il n'y paraît.

On se demande d'abord quel est le statut du facteur phonique dans les textes écrits, puisque les données dans les figures 3 et 4 sont toutes recueillies à partir de textes rédigés, excepté Hansard qui est la transcription des discussions au Parlement Canadien. Il faut aussi se demander ensuite si la « règle » pour la liaison entraîne réellement et constamment une production phonique (dans le langage externe ou interne) chez les auteurs des textes. Nous n'avons pas de moyen, dans les textes écrits, de vérifier si des liaisons se font véritablement suivant la « règle ». Nous affirmerons tout de même avec les deux arguments qui suivent que le critère proposé est approprié, en tant que facteur du « poids phonétique », même dans les textes écrits.

Le premier argument repose sur les descriptions de phonologues ou phonéticiens. D'après Delattre (1966), « la liaison est obligatoire entre l'adjectif antéposé et le nom qui le suit dans la conversation soignée courante » (p. 43-44) et, en général, « la liaison se fait davantage au pluriel qu'au singulier. »¹³ (p. 41). On peut dire que nos séquences « ADJ + NOM » au pluriel sont les cas où la règle pour la liaison est la plus strictement appliquée, par exemple dans *de grands arbres, de belles histoires*.

Toutefois Delattre dit également : « la liaison se fait plus fréquemment après voyelle qu'après consonne » (p. 59) et cite *mes petites amies* [meptitami] sans [z], pour l'opposer à *mes petits amis* [meptizami] avec [z] (p. 58)¹⁴. Cette description nous a amenés à vérifier l'enregistrement sonore du Corpus Allier. Le deuxième argument provient du résultat de cet examen. Le résultat est clair, même si le nombre d'exemples est limité dans ce corpus : la liaison en [z] est produite sans aucune exception, que ce soit après voyelle ou après consonne, par exemple dans *belles entreprises, bonnes années, bons élèves, petits avantages, petits avatars, petits épiciers, très mauvaises habitudes, bons élèves, longues études, jeunes amoureux*. Suivant Delattre (1966), « la liaison se fait d'autant moins que le style est plus familier » (p. 40). On peut donc naturellement dire que les auteurs des textes écrits, dont le style est en principe plus soutenu que celui du parlé, effectuent la liaison en [z] dans tous les cas suivant la « règle » dans leur langage interne au cours de la rédaction de texte.

Cependant, la liaison n'est pas seulement une question phonique. Il s'agit aussi de la fonction sémantico-fonctionnelle parce que la présence de la liaison en [z] signifie le pluriel, comme on le voit dans *petits épiciers* ou *mauvaises habitudes*, alors que l'absence de la liaison n'indique rien sur le nombre comme dans *petites villes* ou *mauvais garçons*. On peut donc aussi dire que les séquences avec liaison en [z] sont moins « légères » que celles sans liaison, parce que les premières sont plus informatives que les dernières.

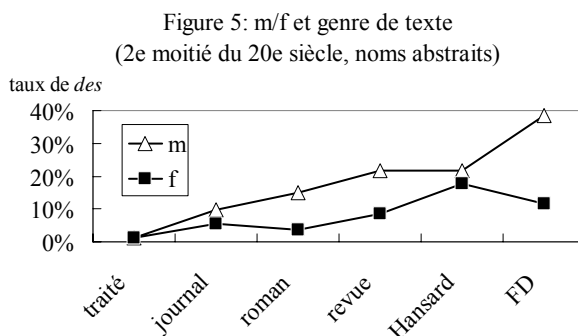
5. GENRE GRAMMATICAL DE L'ADJECTIF (LONGUEUR DU MOT)

Nous examinons en dernier lieu le genre grammatical, au point de vue phonique. Afin de bien mener cette étude, nous avons besoin de résoudre au préalable le problème de l'hétérogénéité de répartition entre le genre grammatical et ses référents¹⁵. Le genre grammatical n'est pas sémantiquement neutre, car, par exemple, les noms humains au pluriel sont le plus souvent masculins, tandis que les deux tiers des noms abstraits sont féminins. Pour ne traiter que l'aspect formel du genre grammatical et éliminer autant que possible des facteurs sémantiques, bref, pour assurer une homogénéité sémantique dans les données, nous avons analysé, dans les textes contemporains, 1 791 exemples constitués de 153 noms abstraits trouvés dans le *Dictionnaire fondamental de la langue française*. Le jugement de catégorisation pour « abstrait » a été fait par nous-même. Ce sont des noms exprimant une notion ou un fait plus ou moins abstrait, telle que *raisons, problèmes, projets, travaux, gestes, changements, incidents, conditions, aventures, raisons, connaissances, surprises, baisses* etc., qui s'opposent aux noms dont le référent est un objet ou un humain avec un contour concret plus ou moins précis¹⁶.

	<i>de</i>	<i>des</i>
m (= forme courte)	504	141
f (= forme longue)	1054	92

Tableau 3 : Genre grammatical et choix entre *de* et *des*

Le tableau 3 indique le résultat sous ces conditions : l'adjectif au masculin a tendance à apparaître avec *des* et celui au féminin, avec *de* ($X^2 = 69,78$; $dl = 1$; $p < .01$)¹⁷. On peut interpréter ce résultat de la même manière que le précédent : plus l'adjectif est long avec sa forme féminine, plus *de* est choisi ; plus l'adjectif est court avec la forme masculine, plus *des* est choisi.

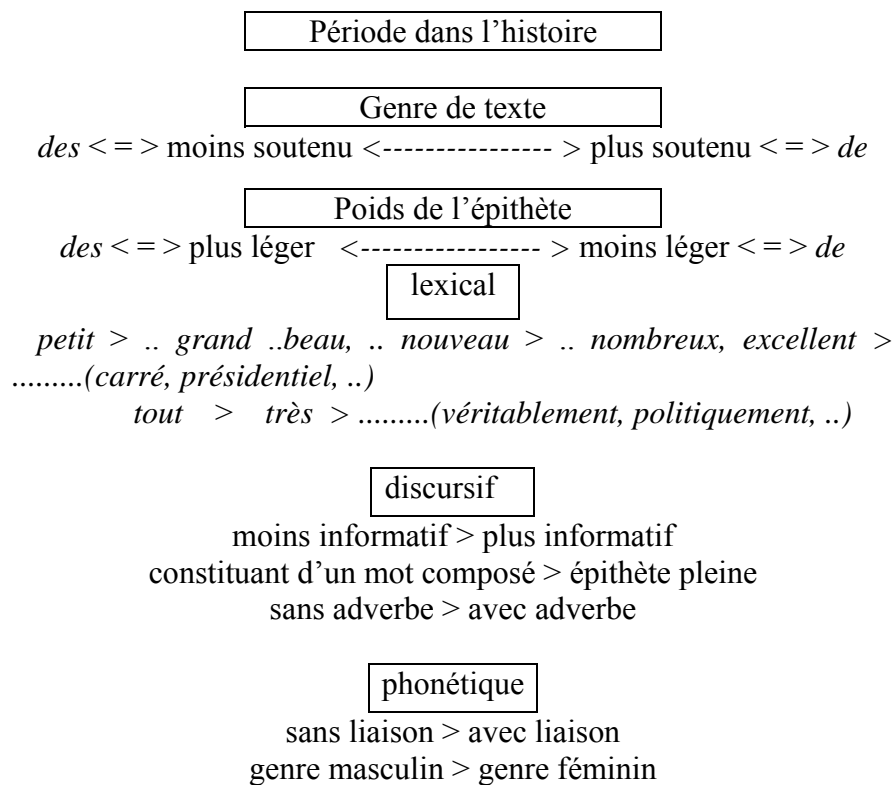


Nous pouvons constater cette même tendance dans la figure 5 : le taux de *des* est constamment plus élevé avec la forme masculine qu'avec la féminine

dans tous les genres des textes contemporains¹⁸. La comparaison de la figure 5 et de la figure 4 précédente nous permet de faire remarquer que la forme des courbes graphiques est presque identique : sur les deux figures, les lignes s'approchent dans les journaux et dans Hansard, et elles s'écartent dans les Forums de discussion (ces faits ne sont tout de même pas faciles à interpréter). Ce qui signifierait que ces deux critères, liaison et genre grammatical, ont la même nature. Ils concernent la longueur phonique des mots. En d'autres termes, c'est la question du « poids phonétique ».

6. CONCLUSION

Nous avons examiné un à un quatre facteurs pour le choix de l'article *de* et *des* qui n'avaient pas été traités dans Fujimura *et al.* (2004), soit la période dans l'histoire, le genre de texte, la liaison phonique, et le genre grammatical. Le schéma suivant présente les résultats de l'examen :



Nous avons donné une modification à la notion du « poids », dont la définition précédente était l'importance informative des mots. La notion du « poids » a maintenant une portée plus large avec l'idée phonétique comme

partie intégrante de cette nouvelle définition. L'épithète est plus « lourde », donc donne plus de possibilité au *de*, lorsqu'elle est plus longue, plus complexe, plus informative ou plus prédicative, et elle est plus « légère », donc amène plus de *des* dans le cas contraire. Il faut enfin remarquer que ce sont des critères exactement identiques à ceux proposés pour résoudre la question de l'ordre des mots.

Le critère de « période dans l'histoire » n'est pas à intégrer dans la notion de « poids »¹⁹. Par contre, le « genre de texte » ne serait pas impossible à envisager en tant que facteur du « poids ». On peut dire en général que plus le style du texte est soutenu, plus l'information qui s'y trouve est dense ; plus il est relâché, moins elle l'est. L'information transmise par l'épithète antéposée pourrait donc être plus abondante ou plus prédicative dans les textes du registre soutenu que dans la conversation relâchée. Il ne serait donc pas possible de rendre compte de la tendance à l'occurrence très élevée de *de* dans les textes académiques, non seulement du point de vue purement stylistique mais aussi du point de vue de la quantité d'informations que véhicule l'épithète.

7. RÉFÉRENCES

- Abeillé, A. & Godard, D.** 2000. « French Word Order and Lexical Weight », in R. Borsley (ed.). *The Nature and Function of Syntactic Categories, Syntax and Semantics*. 32. p. 325-360.
- Arnold, J., Wasow, Th., Losongco, A. et Ginstrom, R.** 2000. « Heaviness vs. Newness : The effects of complexity and information structure on constituent ordering ». *Language* 76. p. 28-55.
- Blanche-Benveniste, Cl., et al. (éd.)** 2002. *Choix de textes de français parlé, 36 extraits*. Honoré Champion.
- Beauieux, Ch.** 1927. *Histoire de l'orthographe française, tome premier, formation de l'orthographe, des origines au milieu du XVIe siècle*. Librairie Ancienne Honoré Champion.
- Bourciez, E. & J.** 1976. *Phonétique française, étude historique*. Klincksieck.
- Delattre, P.** 1966. *Studies in French and comparative phonetics, selected papers in French and English*. Mouton.
- Encrevé, P.** 1988. *La liaison avec et sans enchaînement, Phonologie tridimensionnelle et usages du français*. Seuil.
- Fujimura, I. Uchida, M. & Nakao, H.** 2004. « *De* vs *des* devant les noms précédés d'épithète en français : le problème de *petit* », in *Le Poids des mots vol 1, (Actes des 7èmes Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles)*. Presses Universitaires de Louvain. p. 456-467.
- Giron, S.** 2001. *Corpus Allier*.
- Gougenheim, G.** 1958. *Dictionnaire fondamental de la langue française*. Nouv. éd. revue et augmentée. Didier.
- Hagège, Cl.** 1982. *La structure des langues*. PUF.
- Le Bidois G. & Le Bidois R.** 1967. *Syntaxe du français moderne, Tome 1*. Éd. A. Picard.

- Manguin, J.** 2004. « L'évolution en français de l'adjectif épithète vers la postposition : réalité syntaxique ou trompe-l'œil lexical ? » in *Le Poids des mots vol 2, (Actes des 7èmes Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles)*. Presses Universitaires de Louvain. p. 753-763.
- Vaugelas, Cl. F. de** 1647. *Remarques sur la langue française : utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*.
- Wasow, Th.** 1997. « Remarks on Grammatical Weight », *Language Variation and Change* 9. p. 81-105.

8. NOTES

- (1) L'adjectif *jeune* que nous avons traité dans le travail précédent n'est pas pris en compte ici, puisque son comportement combinatoire est bien différent des autres.
- (2) Nous avons manuellement examiné tous les exemples pour ne conserver que ceux qui sont appropriés à notre objectif : « ART + (ADV) + ADJ + NOM » (au pluriel). Voir les détails dans Fujimura *et al*, 2004 : p. 456. Comme nous avons restreint les contextes afin de n'obtenir autant que possible que des exemples nécessaires et suffisants pour notre but, notre base de données ne représente en fait qu'une sous-classe du phénomène. Ce qui n'entraîne cependant pas de conséquence erronée pour notre but. En effet, l'examen des données nous enseigne que la fonction grammaticale du SN dans la phrase ne joue pas un rôle pertinent pour le choix entre *de* et *des*.
- (3) D'après notre propre comptage, les tailles des corpus sont d'environ 89 000 et 66 000 mots respectivement.
- (4) Les occurrences en nombre réel sont les suivantes :
 Traité : 17s (*des* : 92 / *de* : 472), 18s (*des* : 40 / *de* : 1031), 19s_1 (*des* : 10 / *de* : 606), 19s_2 (*des* : 16 / *de* : 282), 20s_1 (*des* : 38 / *de* : 761), 20s_2 (*des* : 31 / *de* : 617)
 Roman : 17s (*des* : 26 / *de* : 241), 18s (*des* : 23 / *de* : 853), 19s_1 (*des* : 43 / *de* : 822), 19s_2 (*des* : 103 / *de* : 1186), 20s_1 (*des* : 213 / *de* : 1381), 20s_2 (*des* : 227 / *de* : 862)
- (5) Voici le texte intégral de l'article. *De*, vs. *Des* articles. Je doutois si j'en ferois une Remarque, mon dessein n'estant que d'en faire sur les choses, qui sont tous les jours en question & en dispute, mesme parmy les gens de la Cour, & nos meilleurs Escrivains. Il ne me sembloit pas que celle-cy deust estre mise en ce rang, comme en effet, il n'y a gueres de personnes qui ayent tant soit peu de soin d'apprendre à bien parler & à bien écrire, qui ne sçachent ce que je vais remarquer. Néanmoins ayant considéré, que dans la plus part des Prouinces, on y manque, & que parmy ce nombre infini d'Escrivains qui sont en France, il y en a une bonne partie, qui ne prennent pas garde, j'ay jugé cette Remarque nécessaire. Au nominatif, & à l'accusatif *de* se met devant l'adjectif, & *des* devant le substantif, par exemple on dit, *il y a d'excellens hommes*, & *il y a des hommes excellens*, *ce pays porte d'excellens hommes*, vs. *porte des hommes excellents*, & non pas *il y a des excellens hommes*, ny *il y a d'hommes excellens*, & ainsi de l'autre. C'est une reigle essentielle dans la langue, J'ay dit que c'estoit au nominatif & à l'accusatif, qu'elle avoit lieu, parce qu'au génitif & à l'ablatif, il n'en va pas ainsi. Car on dit *la gloire des excellens hommes*, & *on l'a despouillé des belles charges qu'il possedoit*. (Vaugelas, 1647, p. 331).
- (6) L'usage de *des* et *de* nous semble conditionné chez cet auteur par le sémantisme des noms. *De* est utilisé lorsque la pluralité du référent n'est pas informative, par exemple avec des noms : *roues, fruits, carreaux, ciseaux, cormes, fromages, diversités, miels*.
- (7) On peut supposer aussi une différence du niveau de langue.
- (8) Les occurrences en nombre réel sont les suivantes : traité (*des* : 31 / *de* : 617) ; journal (*des* : 145 / *de* : 886) ; roman (*des* : 227 / *de* : 862) ; revue (*des* : 116 / *de* : 388) ; revue (*des* : 116 / *de* : 388) ; Hansard (*des* : 78 / *de* : 201) ; FD (*des* : 530 / *de* : 1009) et parlé (*des* : 87 / *de* : 9).

(9) Les exemples avec adverbe ou redoublement entre ADJ et NOM ne sont pas inclus aux chiffres. Voici tous les exemples de « *de* ADJ NOM (au pluriel) » dans les corpus parlés :

- tout le monde n'a pas forcément besoin de faire de grosses courses pour aller acheter euh un litre d'huile un pot de moutarde euh trois œufs ben (COIFM~12 (1,3-1,5), Giron (2001))

- nous sur une région comme Moulins on /n', a/ pas des grandes surfaces qui ont de gros stocks hein (COIFM~12 (15,1-15,2), Giron (2001))

- ça soit quand même par rapport à notre région qu'on ait peut-être plus de chance d'avoir de bons produits que que dans certaines grandes autres villes euh comme Lyon (FRUIT~22 (6,12-6,14), Giron (2001))

- tu vois c'est un petit peu euh un peu comme ça on a bu de bons coups là-bas (MUSIK~46 (16,9-16,10))

-les FNAC n'existaient pas les choses comme ça bon les l- les libraires étaient de petits libraires indépendants (PHYMO~54 (6,10 - 6,12), Giron (2001))

- allô maman c'est Julien ça va – passé de bonnes fêtes – bon moi ça va (B-B, p.114, l.4)

- en face de moi un tapis roulant euh qui menait directement euh à des jolies demoiselles qui mettaient de b-belles étiquettes de toutes les couleurs sur nos sur nos petits poulets (B-B, p.158, l.27)

- c'était un hôtel euh très exotique – – on nous a conduits euh à notre bungalow – l'hôtel avait euh de petits bungalows – (B-B, p.161, l.20)

- mais c'est très difficile à réconforter cette cette personne qui /est, Ø / d'ailleurs souffre physiquement énormément – et bon ben les nerfs em- l'emportent euh dans de dans de grandes discussions euh à savoir euh qu'est-ce qu'elle a fait ou qu'est-ce qu'elle a pas fait de bien – mais elle elle a du mal à nous l'expliquer on a eu énormément de mal à élucider ce problème (B-B, p.184, l.599)

- voilà donc trois types un petit peu de de de de personnes rencontrées les personnes indépendantes les les personnes dépendantes qui sont en maison et les personnes qui sont en situation précaire et qui eux qui elles bon ben ont quand même de de grosses difficultés à s'insérer dans la société actuellement (B-B, p.174, l.205)

(10) Les semi-voyelles sont souvent aspirées, comme *petits week-ends, grands yachts*.

(11) Les occurrences en nombre réel :

17s : sans liaison (*des* : 93 / *de* : 521), avec liaison (*des* : 25 / *de* : 191), 18s : sans liaison (*des* : 50/ *de* : 1302), avec liaison (*des* : 13/ *de* : 562), 19s_1 : sans liaison : (*des* : 44 / *de* : 1044), avec liaison : (*des* : 8 / *de* : 349) , 19s_2 : sans liaison (*des* : 103 / *de* : 1090), avec liaison (*des* : 15 / *de* : 338), 20s_1 : sans liaison (*des* : 210 / *de* : 1603), avec liaison (*des* : 34 / *de* : 492), 20s_2 : sans liaison (*des* : 961 / *de* : 2989), avec liaison (*des* : 157 / *de* : 920)

(12) traité : sans liaison (*des* : 29 / *de* : 477), avec liaison (*des* : 2 / *de* : 139) ; journal : sans liaison (*des* : 107 / *de* : 630), avec liaison (*des* : 38 / *de* : 250) ; roman : sans liaison (*des* : 204/ *de* : 679), avec liaison (*des* : 23 / *de* : 168) ; revue : sans liaison (*des* : 100 / *de* : 293), avec liaison (*des* : 15 / *de* : 74) ; Hansard : sans liaison (*des* : 61/ *de* : 151), avec liaison (*des* : 17 / *de* : 50) ; FD : sans liaison (*des* : 460 / *de* : 759), avec liaison (*des* : 62 / *de* : 239)

(13) Delattre suggère d'autre part que la liaison est conditionnée par la longueur des mots (1962, p. 41) : « *La liaison se fait d'autant plus que le premier des deux mots est plus court* : En un jour ; depuis un jour, Très utile ; extrêmement utile. » On constate ici que le « poids » phonétique semble aussi pertinent dans l'application de la liaison.

(14) Encrevé (1988, p. 234) cite les mêmes exemples.

(15) De même, nous n'avons pas pris en compte l'adjectif *joli(e)s* qui est phonétiquement épïcène.

(16) Le facteur sémantique est aussi pertinent pour le choix de l'article. *Des* est employé avec des noms indiquant les êtres humains plutôt qu'avec des noms abstraits. *Des* est aussi utilisé plus souvent pour les noms indiquant des objets concrets et artificiels, que pour les parties du corps qui sont plurielles de nature, comme *les yeux, les dents*, etc. Nous ne pouvons pas en discuter ici plus en détail à cause de l'espace limité de l'article.

- (17) Les occurrences dans la totalité des données sont les suivants : m (*des* : 1072, *de* : 5987) ; f (*des* ; 641, *de* ; 5414). La tendance de cooccurrence entre le masculin et *des* et entre le féminin et *de* est significative ($X^2 = 60,73$; $dl = 1$; $p < .01$).
- (18) traité : m (*des* : 1 / *de* : 71), f (*des* : 2 / *de* : 134) ; journal : m (*des* : 12 / *de* : 85), f (*des* : 11 / *de* : 208) ; roman : m (*des* : 16 / *de* : 87), f (*des* : 3 / *de* : 85) ; revue : m (*des* : 8 / *de* : 23), f (*des* : 4 / *de* : 56) ; Hansard : m (*des* : 8 / *de* : 24), f (*des* : 12 / *de* : 59) ; FD : m (*des* : 89 / *de* : 141), f (*des* : 37 / *de* : 238)
- (19) Mais il serait intéressant d'étudier de plus près des faits comme dans Manguin (2004).